

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Vésinet, le 22 juin 2021



Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale du 21 juin 2021

- Nomination de M. Edouard Blandin de Chalain en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration
- Approbation du dividende de 0,30 euro/ action au titre de 2020

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'ARTEA s'est réunie le 21 juin 2021 au à 18 heures, au 52 avenue Georges Clémenceau, 78110 Le Vésinet, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDRY.

Les actionnaires d'ARTEA ont approuvé les résolutions qui leur ont été soumises, dont notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- l'affectation du résultat de l'exercice,
- la politique de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2021,
- la nomination d'un nouvel membre du Conseil d'administration, et
- le renouvellement des délégations financières au Conseil d'administration.

L'assemblée générale du 21 juin 2021 a nommé Monsieur Edouard BLANDIN de CHALAIN en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration.

Monsieur Edouard BLANDIN de CHALAIN, Directeur Administratif et Financier chez ARTEA depuis 2019, était auparavant chez COVIVIO depuis 2006 où il y a notamment occupé les fonctions de (i) responsable des marchés de capitaux et corporate finance entre 2013 et 2016 et (ii) directeur contrôle de gestion et contrôle financier entre 2016 et 2019.

Le Conseil d'administration d'ARTEA est ainsi composé de 7 membres, dont 4 membres indépendants au sens des règles du code Middlednext, et de 3 femmes (soit 42.9 % des administrateurs), en conformité avec la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011.

L'assemblée générale du 21 juin 2021 a par ailleurs approuvé le dividende au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 0,30 euro par action selon le calendrier de paiement suivant :

- Date de détachement (« Ex-date ») du solde du dividende : vendredi 2 juillet,
- Date d'arrêté des positions (« Record date ») : Lundi 5 juillet,
- Mise en paiement : mardi 6 juillet.

Détail du vote des résolutions

4 actionnaires étaient présents, représentés ou votaient par correspondance.

Ils possédaient ensemble 4 660 936 actions et droits de vote attachés (soit 98 % des titres ayant droit de vote)



Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale du 21 juin 2021	Voix présentes et représentées	Pour (en % de droits de vote)	Contre (en % de droits de vote)	Abstention (en % de droits de vote)	Résultat du vote
De la compétence de l'assemblée générale ordinaire					
Première résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Deuxième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Troisième résolution (Quitus aux administrateurs)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Quatrième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Cinquième résolution (Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce et des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce qui y sont mentionnées)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Sixième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Baudry)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Septième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François Roulet)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Huitième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves Noblet)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Neuvième résolution (Nomination d'un nouvel administrateur : Monsieur Edouard BLANDIN de CHALAIN)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Dixième résolution (Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Onzième résolution (Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables, en raison de son mandat au titre de l'exercice 2021, à Monsieur Philippe Baudry, Président du Conseil d'administration assumant les fonctions de Directeur Général)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Douzième résolution (Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe Baudry, Président du Conseil d'administration assumant les fonctions de Directeur Général)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Treizième résolution (Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Quatorzième résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Quinzième résolution (Pouvoirs en vue des formalités)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire					
Seizième résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)	4.660.936	100	0	0	Adoptée



Dix-septième résolution (Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Dix-huitième résolution (Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir au bénéfice de membres du personnel et/ou de dirigeants mandataires sociaux des options de souscriptions d'actions ou d'achat d'actions)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Dix-neuvième résolution (Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence)	4.660.936	100	0	0	Adoptée
Vingtième résolution (Pouvoirs en vue des formalités)	4.660.936	100	0	0	Adoptée

A propos d'ARTEA

Pionnier de la transition énergétique, ARTEA a été fondé en 2001 avec l'objectif de proposer une vision de l'immobilier en rupture avec les usages de son époque. Aujourd'hui, le groupe propose un modèle intégré d'économie circulaire s'appuyant sur 3 piliers :

- l'immobilier durable (conception, promotion, investissement et exploitation) pour développer des parcs tertiaires, sous sa marque ARTEPARC, un concept immobilier innovant dits de 3^{ème} génération déployé dans de nombreuses villes de France (Lille-Lesquin, Aix-en-Provence, Grenoble...);
- l'énergie renouvelable (producteur et fournisseur) permettant à ses parcs de viser une autonomie énergétique. A l'horizon 2025, ARTEA prévoit d'alimenter l'ensemble de ses ARTEPARC en énergies renouvelables, produites en France ; et
- les services à valeur ajoutée reposant sur une offre unique de services en phase avec les nouveaux usages de notre époque avec ses propres concepts de coworking (Coworkoffice), de coliving (Coloft) et d'hôtellerie Lifestyle.

Depuis 20 ans, ARTEA structure ainsi son écosystème et celui de ses clients vers un monde peu émetteur de CO2. Son modèle de consommation décentralisé, fort de ses infrastructures intelligentes, locales et pilotées, lui permette de viser un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2030 en déployant une stratégie « Triple Zéro » : zéro carbone, zéro fossile. zéro nucléaire.

Le groupe ARTEA est coté sur le compartiment C d'EURONEXT Paris, ARTEA (ARTE ; code ISIN FR0012185536).

Contacts :

ARTEA

Edouard de CHALAIN
Directeur administratif & financier
Tel : +33 1 30 71 12 62
Email : edouard.dechalain@groupe-arte.fr

ACTIFIN, communication financière

Alexandre COMMEROT
+33 (0) 7 85 55 25 25
acommerot@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Chloé LAPEYRE
+33 (0)6 07 40 41 48
clapeyre@actifin.fr

